

2 Masseurs-kinésithérapeutes

Référence : 3134-25-1754/SR du 31 octobre 2025

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Corps /Domaine : Masseur-kinésithérapeute

Direction de la coordination des soins

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Médipôle Koutio

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 31 octobre 2025

Date limite de candidature : Vendredi 21 novembre 2025

Détails de l'offre : Rééducation

Missions :

Le masseur kinésithérapeute réalise des soins de rééducation et de réadaptation afin de maintenir ou de restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles. Par ces activités, il contribue à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

Activités principales

- Examen clinique, recueil des données et bilan de kinésithérapie
- Établissement des objectifs du programme de traitement et des soins de rééducation et de réadaptation
- Réalisation de techniques de kinésithérapie en individuel ou en collectif
- Information et éducation du patient et de l'entourage
- Rédaction du dossier patient en masso-kinésithérapie
- Transmission d'informations écrites et orales pour la garantie de la traçabilité et le suivi des soins
- Accueil et encadrement pédagogique des étudiants et des stagiaires
- Réalisation d'études et de travaux de recherche
- Vérification et contrôle des matériels
- Enregistrement des données liées à l'activité
- Mise en œuvre des procédures d'élimination des déchets
- Veille professionnelle

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Soins d'urgence (AFGSU attestation formation gestes et soins d'urgence)
- Techniques de manutention des malades
- Hygiène hospitalière
- Outils de la démarche qualité
- Diplôme d'Etat de Masseur kinésithérapeute

Savoir-faire :

- Évaluer les potentiels fonctionnels du patient et identifier les situations de handicap selon des facteurs environnementaux et personnels
- Élaborer et formaliser le diagnostic de kinésithérapie

- Choisir les actions masso-kinésithérapiques adaptées aux situations de soins et de prévention selon les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques
- Créer une relation de confiance avec le patient et l'entourage
- Éduquer, conseiller le patient et l'entourage dans une démarche d'autonomisation
- Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions masso-kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de l'entourage et des professionnels de santé
- Organiser le travail en fonction des priorités
- Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie
- Analyser et synthétiser des informations sur la situation du patient

Comportement professionnel :

- Sens du service public
- Éthique et déontologie
- Adaptabilité
- Discrétion
- Rigueur
- Bon relationnel
- Sens du travail en équipe

Contact et informations complémentaires :

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Anne LEDU -*Cadre supérieur de santé* - tél : 20.80.00 – Poste 8060 / [mail : anne.ledu@cht.nc](mailto:anne.ledu@cht.nc) et Sophie LECOMTE – *Cadre de santé* – [mail : sophie.lecomte@cht.nc](mailto:sophie.lecomte@cht.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (**CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire** ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines/Recrutement par :

- Voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- Dépôt physique : Direction des Ressources Humaines- Cellule recrutement - CHT
- Mail : recrutement@cht.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique